

Aiguière armoriée en métal argenté

cm

Aiguière armoriée en métal argenté. Les armes décrites ainsi « d'or à bande de gueules accompagnée de deux trèfles du même, un en chef et un en pointe, chargée de trois croisettes d'argent », indiquent que l'aiguière appartenait à un prélat (chanoine ou prieur).

Epoque Louis XIV

Restaurations d'usage

H. 26 x L. 25 cm